



Fonds d'équipement urbain de Séméac : le Conseil Général apporte une aide à la commune de plus de 200 000 €

Vendredi 28 novembre, en Mairie de Séméac, le Président du Conseil Général Michel PELIEU en présence du Conseiller Général du canton de Séméac Guy DUFAURE et du Maire de Séméac Geneviève ISSON, a présenté le Fonds d'équipement urbain pour la Ville de Séméac.

Sur la période 2014-2016, le Conseil Général soutient la réhabilitation des toitures du groupe scolaire Arbizon-Montaigu et du centre Léo Lagrange, ainsi que la réfection des trottoirs de la rue du Docteur Guinier, qui représentent un investissement d'un total de 870 000 € TTC. Le Conseil Général apporte ainsi une aide de 204 893 €, soit 28% des travaux.

« Le Conseil Général est le 1^{er} partenaire des communes. Et nous n'entendons pas aujourd'hui, comme demain, renoncer à cette politique volontariste, indispensable pour le développement des projets communaux. Les équipements réalisés ici à Séméac en sont la plus belle preuve ! » a déclaré Michel PELIEU.

Pour le Maire de Séméac Geneviève ISSON « Ces aides importantes du Conseil Général nous permettent de mener des travaux essentiels de réfection, dans la continuité de ce qu'a réalisé la commune ces dernières années. Je remercie Michel PELIEU, le Président du Conseil Général ».

Le Conseiller Général du canton de Séméac Guy DUFAURE a rappelé qu'il a fallu 20 ans pour donner à la commune des équipements de qualité.

Au total, ce sont près de 1,2 million d'euros apportés par le Conseil Général à la commune de Séméac sur la période 2000-2016 pour soutenir des services essentiels (restaurant scolaire, école maternelle) et des aménagements publics (aménagement de rues, travaux au cimetière).

Le Fonds d'Equipement Urbain (FEU) aide à la réalisation de projets des communes de plus de 2000 habitants : aménagement des espaces publics, construction des équipements locaux, amélioration de l'habitat et à la protection de l'environnement...